



LES ANONYMES

Association Les Anonymes
Maison des Associations
46, rue Sainte Catherine
45000 ORLEANS
<http://www.les-anonymes.fr>

Pouvoirs : 24
Participation : 15

ASSEMBLEE GENERALE
Vendredi 2 Février 2018 à 20 heures
Maison des Associations – Salle Erasme

1) BILAN MORAL :

La Présidente rappelle le but de l'association qui est de promouvoir le travail artistique de ses adhérents en leur permettant d'exposer à Orléans, et ses alentours par tous moyens de publicité et site internet. L'association prend 10% (Don sur les ventes).

Le bureau est remercié pour son aide tout au long de l'année, prenant parfois sur son temps de congé pour mener à bien les projets. L'aide de certains adhérents est appréciée pour la mise en place des œuvres lors des expositions.

L'association propose au moins une exposition par an, à St Jean le Blanc et tous les deux ans à St Pryvé St Mesmin.

Nous adressons les documents sur Internet depuis 01/2011. C'est notre action pour la planète !

Notre webmaster, Monsieur Daniel GAUCHARD, ayant déménagé à Nantes, nous recherchons le contact avec une personne compétente en informatique. C'est Martine DUTTO qui continue toutefois la mise à jour du site avec M. GAUCHARD.

Notre site : <http://www.les-anonymes.fr/> même en cliquant sur les-anonymes Orléans, le site apparaît.

Martine DVORETZKI a envoyé un mail à tous nos adhérents sur des lieux d'expositions dans le Loiret ; espaces publics, Aselqo, restaurants, hôpitaux et la dernière en date : la Galerie associative de Beaugency, la « **Booz art galerie** »..

Les visiteurs suivent nos salons régulièrement et le bureau est toujours autant sollicité pendant nos expositions ; nous recevons de nombreuses demandes pour de nouvelles adhésions ; 25 en 2016 et 23 en 2017. La sélection est difficile, seul compte le vote du bureau afin de proposer au public des œuvres de qualité. C'est ainsi que des invités d'honneur prestigieux acceptent d'exposer avec nous, grâce à la réputation de notre association.

2) BILAN FINANCIER :

COMPTES 2017

La cotisation reste fixée à 25 €

Il est important que nous recevions la quote-part de nos adhérents dans le premier trimestre afin de faciliter la gestion des comptes. C'est pourquoi nous vous demandons de faire deux chèques ; un pour l'adhésion et un autre pour le montant de l'accrochage.

62 adhérents « expositions » ont réglé en 2017.

Notre résultat au 01/01/2018 fait apparaître un solde positif de 3388 €

A noter que nous ne bénéficions plus d'aucune subvention.

Nos partenaires : BOZARTS (-10%), LES ARTS LIBRES (-16%), ECLAT DE VERRE (10 %)

Les Arts Libres, dont la gérante de Dalbe est Catherine MACE, ont sponsorisé les lots du concours de l'AG. Son magasin, quai du Roi, est apprécié pour ses cours et ses conseils judicieux dont vous pourriez avoir besoin lors de vos achats.

L'Eclat de Verre a déménagé sur la RN 20, 45 Rue des Chabassières à Orléans et vous propose des encadrements de qualité, et ses cours donnés par des artistes sélectionnés.

Les Bozarts, fidèle partenaire, propose une large gamme de produits pour la peinture, la sculpture et les arts créatifs.

3) BILAN DES EXPOSITIONS 2017

Château de St Jean Le Blanc du 17 au 27 Octobre 2017 : thème Intemporel – invité : Jean Delêtre
Il y eu 50 participants et plus de 1300 visiteurs - Ventes : 5.300 €. Avec ce thème assez large, nous avons pu faire un très bel accrochage dans toutes les salles, ainsi que nous nous employons à le faire tous les ans. Nous prenons l'habitude de mettre l'invité d'honneur dans le salon du R-de-Ch afin que les œuvres soient appréciées le jour du vernissage. Le bureau a regretté qu'il n'ait pas vendu, mais des contacts et des ventes peuvent se faire par la suite. Comme pour Leena Nousiainon qui a vendu deux grands tableaux dans son atelier après notre salon.

La Présidente rappelle une nouvelle fois que seuls les membres du bureau sont habilités à accrocher à **St Jean Le Blanc** pour une meilleure harmonisation et fait remarquer que le fait d'accrocher dans le couloir n'enlève rien à la qualité d'une œuvre. Si un artiste n'est pas d'accord, nous nous verrons dans l'obligation de refuser son tableau.

Nous nous employons à réunir les tableaux par techniques, sujets, harmonie des couleurs, etc ... ce qui semble plaire aux visiteurs.

Les sculptures sont mises en place exclusivement par l'artiste au lieu indiqué.

4) PHOTOS : Suite à une remarque sur le droit à l'image, nous nous posons la question s'il faut demander l'autorisation aux artistes, lors de l'accrochage, s'ils permettent ou non que les visiteurs prennent des photos. Pour les photos sous verre, ce n'est pas évident à reproduire mais on peut comprendre qu'on ne veuille pas les autoriser. Pour les œuvres, il nous paraît difficile de gendарmer les visiteurs ; à l'heure du portable, nous ne pourrons jamais garantir «défense de photographier»...ou alors il faut une personne en permanence dans chaque salle. Ce qui est impensable.

De même, le site des Anonymes, diffuse un certain nombre de photographies d'œuvres, de personnes, d'article de presse.

Néanmoins, la Fiche d'adhésion sera rectifiée (plutôt que la modification du Règlement intérieur) et il suffira de cocher les cases et de la renvoyer par e-mail ou de la redonner le jour de dépôt des œuvres.

5) ELECTION DU BUREAU 2018

IL A ETE PROCEDE AU VOTE A MAIN LEVEE ET LE BUREAU A ETE REELU A L'UNANIMITE DES PRESENTS.

Claudine ANCELIN a rejoint le bureau pour nous aider à l'accrochage et elle sera notre suppléante administrative.

Martine DUTTO prend une année sabbatique

6) EXPOSITIONS 2018 :

Château de St Jean Le Blanc – Salon du 23 juin au 1^{er} juillet 2018 – Thème PLENITUDE

Invitée d'honneur : Michèle TAUPIN, peintre parisienne.

Il est prévu par la Ville un grand vide-greniers dans le parc du château le 1^{er} dimanche d'exposition, soit le 24 juin, jour où nous prévoyons de faire une nocturne jusqu'à 20h, avec un intermède musical à partir de 17h.

Nous proposons « Le Grenier des Anonymes » avec la devise « tableaux remisés cherchent acheteurs ». Dans la salle mansardée du 2^e étage, nous avons imaginé que chaque adhérent pourrait accrocher une œuvre qu'il n'a pas peinte lui-même (tableau de famille, tableau chiné dans une brocante...). 1 seul tableau par participant, la salle ne pouvant pas contenir + de 20 ou 30 maxi. Nous aimerions ajouter des sculptures, mais il faudrait qu'une personne reste dans cette salle pour la permanence tous les jours...à revoir.

Notre vœu : une fois les événements programmés et les affiches/invitations prêtes, nous souhaiterions que les participants se sentent concernés pour la distribution dans Orléans même, en priorité, puis aux alentours. Nous comprenons que ce n'est pas évident au centre ville, c'est ainsi que nous imprimons plus de flyers et moins d'affiches qui ne sont pas acceptées dans les magasins franchisés (votre aide nous est précieuse).

7) EXPOSITION 2019 :

Saint-Pryvé-Saint-Mesmin : Exposition tous les deux ans.

Prochain salon du 16 au 24 février. Invité d'honneur : Jean Claude BAUMIER- pastelliste

8) DIVERS : Vinaigrieres : Une Fédération/Association se crée pour permettre aux artistes Loirétains d'exposer dans ce lieu qui devrait être rénové en 2020.

9) VOTE :

La séance se termine par le vote des adhérents sur les œuvres du thème « **TROPIQUES** »

Suite aux chèques cadeaux des Arts Libres, nous avons pu octroyer plusieurs lots : (valables jusqu'au 31 mars 2019)

– 1er prix Huile	:	NICOLAS Nelly	80 €
– 2ème prix Aquarelle	:	MARTIANO Andrée	70 €
- 3ème prix T. Techniques (sable et cire d'abeilles)	:	PIOGER Elise	50 €
– 2ème prix Huile	:	CHOMIOL Philippe	40 €
– Prix de compensation	:	VANDENKOORNHUYSE A	20 €
– “ “	:	PILOGE Lise	20 €
– “ “	:	CAREYTE Ginette	20 €

Thème proposé pour l'A G 2019 : LE JAPON ; un pays sera ainsi programmé tous les ans

Le bureau a remercié l'assemblée pour sa présence et a invité tous les adhérents à partager un moment de convivialité autour de la galette des rois.